



**PRÉFET  
DU GERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture du Gers  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau des élections et de la réglementation**

**ELECTIONS SENATORIALES  
du dimanche 27 septembre 2026**

**ARRÊTÉ**

n° 32-2026-05-20-00001

**fixant par commune le mode de scrutin  
et le nombre de délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants**

**Le Préfet du Gers  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code électoral, notamment les articles L. 280 à L. 293 et R. 131 à R. 148 ;

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU l'instruction ministérielle NOR: INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Considérant qu'il y a lieu de fixer par commune le mode de scrutin et le nombre de délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants ;

SUR proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture ;

**ARRÊTÉ**

**Article 1<sup>er</sup> -**

Le nombre de délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire dans les communes du département du Gers, ainsi que le mode de scrutin applicable à chaque commune est fixé par le présent arrêté et figure dans l'annexe jointe.

**Article 2 -**

Dans les communes de moins de 1000 habitants, le mode de scrutin applicable à l'élection des délégués et des suppléants est le scrutin majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour, majorité relative au second tour).

Dans les communes de plus de 1000 habitants, le mode de scrutin applicable à l'élection des délégués et des suppléants est le scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Pour les communes d'Auch et de L'Isle-Jourdain, les conseillers municipaux en fonction sont délégués de droit. Les suppléants sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

### **Article 3 -**

Un extrait de cet arrêté sera transmis à chaque commune pour être affiché à la porte de la mairie et notifié par écrit à tous les membres du conseil municipal par les soins du maire, qui devra fixer le lieu et l'heure de la réunion, laquelle aura lieu impérativement le **vendredi 5 juin 2026**, pour toutes les communes du département.

En l'absence de quorum le vendredi 5 juin 2026, le conseil municipal pourra être convoqué de nouveau à trois jours au moins d'intervalle, à titre tout à fait exceptionnel, conformément aux dispositions de l'article L 2121-17 du CGCT, soit en l'occurrence le mardi 9 juin.

### **Article 4 -**

Monsieur le secrétaire général, Madame la sous-préfète de Condom, Monsieur le sous-préfet de Mirande et Mesdames et Messieurs les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gers.

Auch, le 20 MAI 2026

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général,

  
Cédric KARI-HERKNER

Communes	Population municipale	Nombre de Conseillers municipaux	Délégués titulaires	Suppléants	Mode de scrutin
Aignan	720	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Ansan	75	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Antras	40	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Arblade-le-Bas	134	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Arblade-le-Haut	308	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ardizas	217	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Armentieux	73	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Armous-et-Cau	96	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Arrouède	85	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Aubiet	1 134	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Auch	22 428	35	35	9	Tous les conseillers municipaux sont délégués de droit. Les suppléants sont élus au scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Augnax	132	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Aujan-Mournède	89	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Auradé	679	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Aurensan	131	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Aurimont	211	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Aussos	64	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Auterive	529	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Aux-Aussat	269	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Avensac	73	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Avéron-Bergelle	186	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Avezan	86	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ayguetinte	156	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ayzieu	158	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bajonnette	104	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Barcelonne-du-Gers	1 401	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Barcugnan	104	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Barran	692	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Bars	123	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bascous	170	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bassoues	334	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bazian	97	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bazugues	63	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Beaucaire	255	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Beaumarchés	689	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Beaumont	122	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Beaupuy	210	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Beccas	122	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bédéchan	135	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bellegarde	157	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Belloc-Saint-Clamens	136	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Belmont	149	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Béraud	299	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Berdoues	424	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bernède	182	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Berrac	110	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Betcave-Aguin	92	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bétous	78	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Betplan	104	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bézéril	105	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours

Bezolles	129	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bézues-Bajon	188	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Biran	379	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bivès	111	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Blanquefort	42	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Blaziert	126	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Blousson-Sérian	32	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bonas	106	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Boucagnères	207	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Boulaur	171	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bourrouillan	165	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bouzon-Gellenave	159	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Bretagne-d'Armagnac	408	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Brugnens	254	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Cadeilhan	150	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Cadeillan	85	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Cahuzac-sur-Adour	204	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Caillavet	162	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Callian	55	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Campagne-d'Armagnac	213	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Cap d'Astarac	509	19	5	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Cassaigne	225	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castelnau d'Auzan Labarrère	1 187	19	5	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Castelnau-Barbarens	596	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Castelnau-d'Anglès	93	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castelnau-d'Arbieu	223	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castelnau-sur-l'Auvignon	150	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castelnave	108	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castéra-Lectouros	329	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castéra-Verduzan	1 041	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Castéron	54	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castet-Arrouy	168	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castex	75	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castex-d'Armagnac	144	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castillon-Debats	337	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castillon-Massas	222	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castillon-Savès	332	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Castin	337	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Catonvielle	105	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Caumont	103	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Caupenne-d'Armagnac	446	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Caussens	598	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Cazaubon	1 665	19	5	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Cazaux-d'Anglès	112	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Cazaux-Savès	326	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Cazaux-Villecomtal	72	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Cazeneuve	157	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Céran	229	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Cézan	201	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Chélan	172	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Clermont-Pouyguillès	164	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Clermont-Savès	387	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Cologne	947	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours

Condom	6 473	29	15	5	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Corneillan	155	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Couloumé-Mondebat	207	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Courransan	391	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Courties	46	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Crastes	264	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Cravencères	95	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Cuélas	127	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Dému	317	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Duffort	121	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Duran	862	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Durban	135	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Eauze	4 108	27	15	5	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Encasse	445	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Endoufielle	542	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Esclassan-Labastide	335	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Escornebœuf	579	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Espaon	186	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Espas	136	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Estampes	162	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Etang	668	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Estipouy	204	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Estramiac	119	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Faget-Abbatial	212	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Flamarens	133	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Fleurance	6 247	29	15	5	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Fourcès	260	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Frégouville	369	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Fustérouau	125	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Galiac	186	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Garravet	146	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Gaudonville	101	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Gaujac	76	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Gaujan	122	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Gavarret-sur-Aulouste	136	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Gazaupouy	252	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Gazax-et-Baccarisse	72	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Gée-Rivière	45	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Gimbrède	295	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Gimont	3 146	23	7	4	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Giscaro	84	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Gondrin	1 175	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Goutz	212	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Goux	65	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Haget	363	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Haulies	152	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Homps	109	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Idrac-Respaillès	212	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Izotges	86	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Jegun	1 176	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Jû-Belloc	286	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours

Juillac	116	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Juilles	227	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Justian	108	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
L'Isle-Arné	180	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
L'Isle-Bouzon	252	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
L'Isle-de-Noé	529	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
L'Isle-Jourdain	9 537	29	29	8	Tous les conseillers municipaux sont délégués de droit. Les suppléants sont élus au scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
La Romieu	540	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
La Sauvetat	403	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Laas	310	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Labarthe	148	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Labarthète	145	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Labastide-Savès	193	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Labéjan	290	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Labrihe	212	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ladevèze-Rivière	223	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ladevèze-Ville	213	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lagarde	123	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lagarde-Hachan	164	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lagardère	77	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lagraulet-du-Gers	560	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Laguian-Mazous	248	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lahas	181	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lahitte	235	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lalanne	134	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lalanne-Arqué	149	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lamaguère	81	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lamazère	129	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lamothe-Goas	82	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lanne-Soubiran	141	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lannemaignan	105	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lannepax	528	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Lannux	216	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Larée	237	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Larressingle	213	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Larroque-Engalin	44	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Larroque-Saint-Sernin	162	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Larroque-sur-l'Osse	213	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lartigue	198	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lasserade	177	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lasséran	358	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lasseube-Propre	337	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Laujuzan	294	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lauraët	245	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lavardens	363	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Laveraët	103	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Laymont	232	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Le Brouilh-Monbert	235	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Le Houga	1 202	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Leboulin	346	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lectoure	3 670	27	15	5	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Lelin-Lapujolle	273	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours

Lias	794	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Lias-d'Armagnac	201	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ligardes	208	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lombez	2 233	19	5	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Loubédat	117	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Loubersan	162	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lourties-Monbrun	150	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Loussitges	63	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Loussous-Débat	72	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lupiac	310	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Luppé-Violles	133	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Lussan	216	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Magnan	230	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Magnas	56	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Maignaut-Tauzia	220	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Malabat	100	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Manas-Bastanous	82	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Manciet	758	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Manent-Montané	85	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mansempuy	55	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mansencôme	45	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Marambat	419	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Maravat	50	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Marcillac	1 213	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Marestaing	331	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Margouët-Meymes	163	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Marguestau	56	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Marsan	461	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Marseillan	82	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Marsolan	438	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mas-d'Auvignon	167	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mascaras	56	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Masseube	1 511	19	5	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Mauléon-d'Armagnac	265	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Maulichères	155	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Maumusson-Laguian	139	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Maupas	198	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Maurens	304	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mauroux	143	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mauvezin	2 274	19	5	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Meilhan	75	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mérens	66	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Miélan	1 129	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Miradoux	530	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Miramont-d'Astarac	357	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Miramont-Latour	141	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mirande	3 457	23	7	4	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Mirannes	67	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mirepoix	227	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Monblanc	394	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Monbrun	394	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Moncassin	123	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours

Monclar	217	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Monclar-sur-Losse	111	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Moncorneil-Grazan	151	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Monferran-Plavès	110	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Monferran-Savès	790	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Monfort	515	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Mongausy	91	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Monguilhem	282	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Monlaur-Bernet	163	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Monlezun	157	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Monlezun-d'Armagnac	188	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Monpardiac	35	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mont-d'Astarac	90	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mont-de-Marrast	106	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Montadet	66	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Montamat	105	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Montaut	122	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Montaut-les-Créneaux	697	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Montégut	719	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Montégut-Arros	280	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Montégut-Savès	68	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Montesquiou	567	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Montestruc-sur-Gers	695	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Monties	83	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Montiron	137	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Montpézat	237	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Montréal	1 171	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Mormès	107	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mouchan	376	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mouchès	82	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Mourède	70	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Nizas	141	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Nogaro	2 238	19	5	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Noilhan	388	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Nougaroulet	386	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Noulens	100	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Orbessan	269	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ordan-Larroque	858	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Ornézan	202	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pallanne	61	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Panassac	278	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Panjas	431	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pauilhac	596	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Pavie	2 566	23	7	4	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Pébées	96	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pellefigue	103	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Perchède	104	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pergain-Taillac	336	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pessan	648	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Pessoulens	137	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Peyrecave	70	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Peyrusse-Grande	147	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Peyrusse-Massas	117	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours

Peyrusse-Vieille	63	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pis	93	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Plaisance	1 430	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Plieux	159	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Polastron	263	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pompiac	205	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ponsampère	98	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ponsan-Soubiran	80	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pouy-Loubrin	85	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pouy-Roquelaure	114	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pouydraguin	120	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pouylebon	143	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Préchac	150	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Préchac-sur-Adour	197	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Preignan	1 202	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Préneron	119	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Projan	182	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Pujaudran	1 750	19	5	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Puycasquier	420	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Puylausic	165	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Puységur	72	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ramouzens	190	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Razengues	263	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Réans	297	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Réjaumont	246	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ricourt	44	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Riguepeu	164	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Riscle	1 622	23	7	4	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Roquebrune	207	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Roquefort	275	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Roquelaure	563	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Roquelaure-Saint-Aubin	102	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Roquepine	42	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Roques	103	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Rozès	113	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sabaïllan	153	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sabazan	126	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sadeïllan	79	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-André	124	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Antoine	194	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Antonin	156	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Araïlles	134	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Arroman	125	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours

Saint-Aunix-Lengros	151	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Avit-Frandat	97	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Brès	70	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Caprais	148	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Christaud	64	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Clar	1 062	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Saint-Créac	86	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Cricq	293	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Élix-d'Astarac	187	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Élix-Theux	85	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Georges	198	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Germé	515	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Saint-Germier	212	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Griède	142	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Jean-le-Comtal	381	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Jean-Poutge	310	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Justin	137	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Lary	271	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Léonard	184	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Lizier-du-Planté	148	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Loube	96	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Martin	434	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Martin-d'Armagnac	230	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Martin-de-Goyne	129	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Martin-Gimois	87	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Maur	135	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Médard	343	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Mézard	240	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Michel	252	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Mont	317	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Orens	82	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Orens-Pouy-Petit	161	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Ost	95	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Paul-de-Baïse	108	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Pierre-d'Aubézies	60	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Puy	587	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Saint-Sauvy	355	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Saint-Soulan	152	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sainte-Anne	123	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sainte-Aurence-Cazaux	89	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sainte-Christie	541	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Sainte-Christie-d'Armagnac	382	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sainte-Dode	230	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sainte-Gemme	121	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sainte-Marie	386	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sainte-Mère	200	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sainte-Radegonde	172	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Salles-d'Armagnac	116	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Samaran	74	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Samatan	2 517	23	7	4	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Sansan	102	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours

Saramon	864	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Sarragachies	217	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sarraguzan	88	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sarrant	358	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sauveterre	278	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sauviac	103	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sauvimont	65	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Savignac-Mona	146	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Scieurac-et-Flourès	44	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Séailles	70	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ségos	256	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Ségoufielle	1 197	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Seissan - Artiguedieu	1 097	15	4	6	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Sembouès	58	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sémézies-Cachan	53	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sempesserre	323	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sère	78	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sérémpuy	42	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Seysses-Savès	244	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Simorre	688	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Sion	99	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sirac	164	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Solomiac	496	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Sorbets	203	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Tachouères	115	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Tarsac	164	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Tasque	243	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Taybosc	68	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Termes-d'Armagnac	207	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Terraube	352	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Thoux	260	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Tieste-Uragnoux	158	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Tillac	281	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Tirent-Pontéjac	75	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Touget	495	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Toujouse	293	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Tourdun	117	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Tournan	175	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Tournecoupe	262	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Tourrenquets	99	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Traversères	71	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Troncens	159	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Tudelle	56	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Urdens	264	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Urgosse	240	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Valence-sur-Baise	1 147	15	3	3	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Vergoignan	324	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Verlus	124	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Vic-Fezensac - Lagraulais	3 577	27	8	7	Scrutin de liste paritaire à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne
Viella	530	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Villecomtal-sur-Arros	831	15	3	3	Scrutin uninominal ou plurinominal majoritaire à deux tours
Villefranche-d'Astarac	169	11	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours
Viozan	92	7	1	3	Scrutin uninominal majoritaire à deux tours